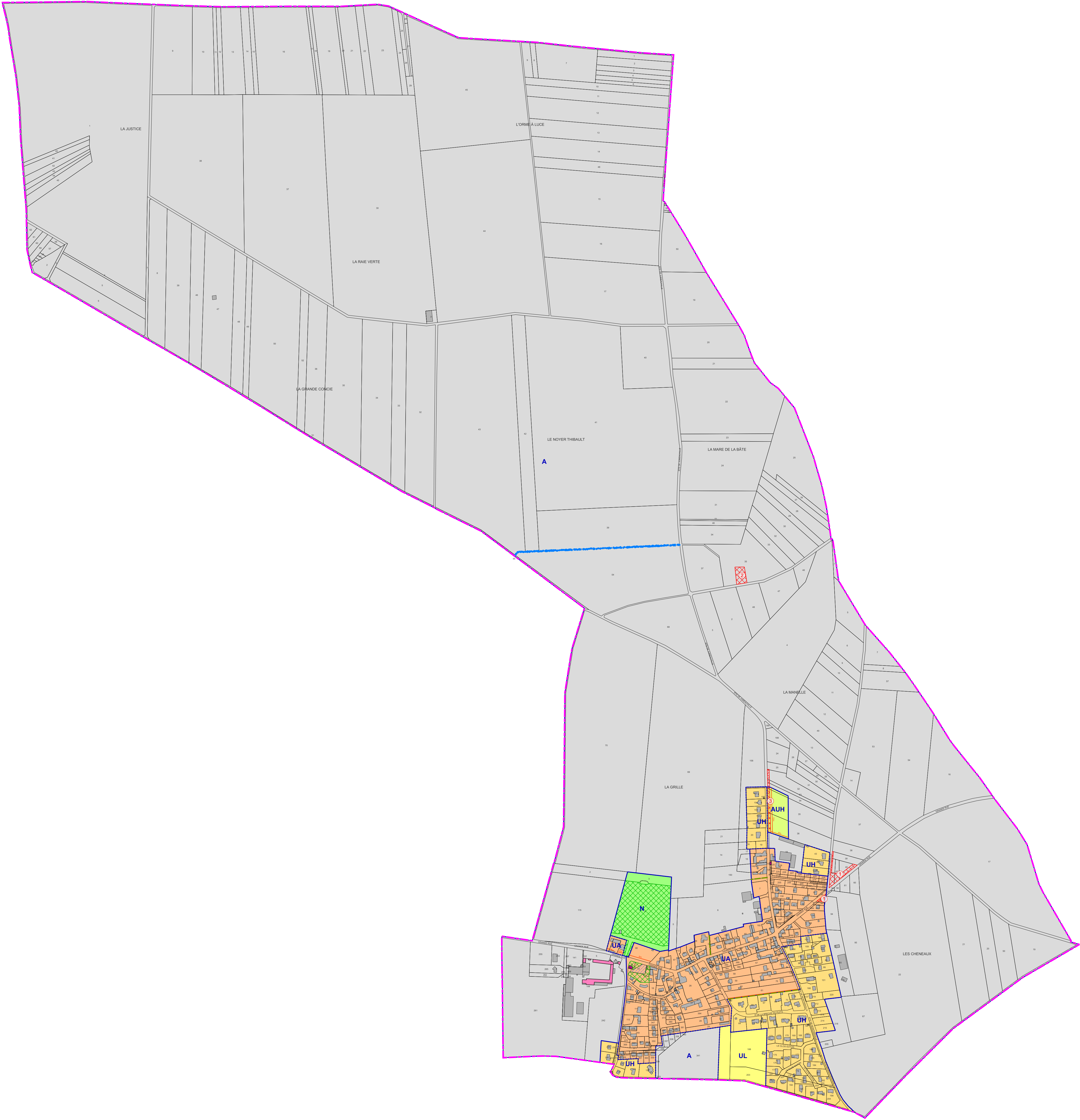
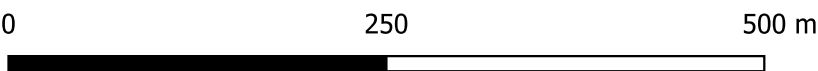


4. Document graphique

Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil municipal
en date du 25 juin 2015
Modification simplifiée n°1 du PLU approuvé par délibération du Conseil municipal
en date du 22 novembre 2017
Modification simplifiée n°2 du PLU approuvé par délibération du Conseil municipal
en date du 15 mai 2019

**Modification simplifiée n°3 approuvée par délibération du
Conseil municipal en date du 6 février 2025**

Echelle : 1 / 5000



LEGENDE

- Limite de zone
- Zone urbaine
- Zone urbaine
- Zone urbaine
- Zone à urbaniser, constructible sous conditions
- Zone agricole
- Zone naturelle
- Bâtiment agricole susceptible de changer d'affectation
- Elément remarquable du paysage
au titre de l'article L.151-23 du Code de l'urbanisme
- Elément remarquable du patrimoine
au titre de l'article L.151-19 du Code de l'urbanisme
- Emplacement réservé
au titre de l'article L.151-41 du Code de l'urbanisme
- Localisation prévue des voies routières, ou des
chemins piétonniers ou cyclables
- Fossé à préserver
- Marge de recul
- Limite du territoire communal